

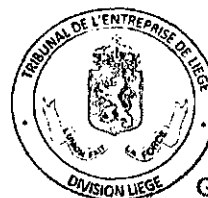


Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



24126999



20 AOUT 2024

Greffe

N° d'entreprise : **0477 323 043**

Nom

(en entier) : **Armosa**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue des Tuilliers 1 - 4480 Engis**

Objet de l'acte : **Reconduction du mandat du commissaire**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires du 24 mai 2024

L'assemblée renouvelle à l'unanimité des voix au poste de commissaire le cabinet O. de Bonhome SRL, dont les bureaux sont situés à 1380 Lasne, rue Bois-Eloi 31 (TVA BE0478.643.233, membre de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises sous le numéro n°B00498), représenté par Monsieur Olivier de Bonhome, réviseur d'entreprises (numéro de membre IRE n°A01846).

Le mandat a une durée de trois ans, de sorte qu'il couvre les exercices sociaux 2024 à 2026 et prendra fin au terme de l'assemblée générale ayant à statuer sur les comptes arrêtés au 31/12/2026.

Monsieur Olivier de Bonhome ici présent déclare accepter le mandat.

L'assemblée mandate la société RSM InterFiduciaire SRL, Chaussée de Waterloo 1151 à 1180 Bruxelles (RPM 0442.616.443), représentée par Serge Leleux ou un de ses administrateurs, avec faculté de subdélégation, pour accomplir les démarches inhérentes à la publication des présentes dispositions auprès des instances officielles.

Extrait certifié conforme

RSM InterFiduciaire SRL
représentée par
Serge Leleux
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/08/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).